

INFO LOGEMENT INDIGNE

J'habite un logement indigne
J'ai connaissance d'un logement indigne

Que faire ?

J'appelle

INFO LOGEMENT INDIGNE

 **0806 706 806***

* appel non surtaxé

Un conseiller est à votre écoute !
Il vous indiquera les démarches à suivre.



Ce service du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales est mis en place dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, en partenariat avec l'Association nationale pour l'information sur le logement (ANIL)